

## CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 30 septembre 1999 (OR. f)

11439/99

LIMITE

OJ/CSA 22

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

de la :

1125ème réunion du COMITE SPECIAL AGRICULTURE

(Bruxelles, le lundi 4 octobre 1999 à 15 h.00)

- 1. Approbation de l'ordre du jour provisoire
- 2. Suite à donner aux délibérations du Conseil (Agriculture) du 27 septembre 1999
- 3. Légumineuses à grains

doc. 11170/99 AGRIORG 87 AGRIFIN 90

a) Rapport de la Commission sur l'application du régime applicable à certaines légumineuses à grains

doc. 11012/99 AGRIORG 84

- b) Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n 1577/96 portant une mesure spécifique en faveur de certaines légumineuses à grains doc. 11013/99 AGRIORG 85 AGRIFIN 89
- 4. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n 2596/97 prolongeant la période prévue à l'article 149, paragraphe 1, de l'acte d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède

doc. 11050/99 AGRIORG 86

5. Rapport de la Commission au Conseil sur l'application du règlement (CEE) n° 2082/92 relatif aux attestations de spécificité des produits agricoles et des denrées alimentaires en vertu de son article 21

doc. 10378/99 AGRILEG 121

## 6. Divers

- a) Aspects concernant l'élevage et impacts possibles sur l'élevage de "l'ordonnance Lippizzaner" notifiée par la Slovénie après l'accord TRIPS (demande de la <u>délégation autrichienne</u>)
- b) Organisation des travaux futurs